



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET PROFESSIONNELLE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE PORTO-NOVO

DOMAINE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION : PROFESSORAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SPECIALITÉ : PHILOSOPHIE

GRADE : LICENCE/BAPES

MÉMOIRE DE: FIN DE CYCLE

SUJET

**LA PHILOSOPHIE FACE À LA QUESTION DE L'ÉDUCATION À LA
CITOYENNETÉ AU BÉNIN**

PRÉSENTÉ PAR :

Abdel-kader SAFA SALAMI

SOUS LA DIRECTION DE :

Bouraima OGOUTOLOU

Professeur des universités du Bénin

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2013 - 2014

SOMMAIRE

Dédicace	ii
Remerciements	iii
Résumé	iv
Introduction	1
Chapitre I : Cadre théorique et démarche méthodologique de la recherche	5
Chapitre II : Présentation et analyse des résultats	16
Chapitre III : Perspectives et suggestions pour une meilleure appropriation des programmes d'études dans les classes de philosophie	31
Conclusion	37
Bibliographie	39
Annexes	41
Table des matières	46

DEDICACE

A

❖ mon père **Salami Abdou Soulé SAFA** et ma chère maman **Zoubératou DAMAKI** qui m'ont éduqué pour la vie.

REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé grâce à la contribution de certaines personnes qui n'ont ménagé aucun effort pour répondre à toutes nos sollicitations en assistance matérielles et morales. A toutes et tous, nos sincères remerciements.

Nous ne pourrions rester indifférent à la disponibilité de notre directeur de recherche, monsieur **Bouraïma OGOUTOLOU** qui a accepté malgré son emploi du temps chargé d'encadrer ce travail. Qu'il reçoive nos sincères remerciements.

Nos remerciements vont à l'endroit de :

- ❖ mon oncle **Désiré DAMAKI**, pour ses conseils
- ❖ mes grands frères **Affissou ALANDA ; Abdou Razack Koladé SAFA ; Ousmane Ishola ALANDA**
- ❖ mes petites sœurs **Faouziath Kandé SAFA ; Adélèyè Rachida SAFA**
- ❖ tous ceux-là qui m'ont soutenu de prêt ou de loin.

RESUME

Le Bénin, à l'instar des autres pays du monde possède un système éducatif qui répond aux attentes et exigences de sa société. Au début de l'avant-propos de La philosophie du Non de **Gaston BACHELARD**, on lit ce qui suit : « L'utilisation des systèmes philosophiques dans des domaines éloignés de leur origine spirituelle est toujours une opération délicate, souvent une opération décevante ».

Ce souci de l'auteur demeure actuel dans notre travail : le problème d'adéquation entre la philosophie et la pédagogie. Nous prions tout lecteur de ce travail de considérer ce mémoire comme une modeste contribution philosophique de l'apport de la pédagogie, ni une proposition de système éducatif dès lors que nous n'en avons pas les qualités appropriées. En effet, l'enseignement de la philosophie dans nos collèges et lycées s'inscrit dans la droite ligne de la dynamique sociale qui impose qu'à chaque tournant de l'histoire, chaque peuple réfléchisse à quelle solution ou issue recourir pour résoudre ses problèmes. Dans ce cas d'espèce, il s'agit de comment faire de la réflexion philosophique à travers les programmes d'études, l'une des solutions aux problèmes de sous-développement de l'Afrique en général et du Bénin en particulier. On n'enseigne pas la philosophie avec le même esprit dans un pays développé que dans un pays sous développé. C'est ce qui explique l'évolution des programmes d'études : former les jeunes dans un sens donné. Le Bénin a brillé pendant longtemps par ses cadres, ses élites et pourtant il n'a pas pu réaliser son développement comme si l'élitisme était un mythe. Nous pensons que ce phénomène est dû au fait que l'esprit des programmes n'a pas été respecté. L'école coloniale a réussi sa mission mais elle nous a écartés de nos réalités socioculturelles.

INTRODUCTION

La question de l'éducation du citoyen est et demeure une question délicate. Elever le citoyen suivant un certain nombre de valeurs morales est, la chose la plus difficile de la vie.

De l'antiquité à nos jours, l'homme s'est toujours préoccupé de la question de sa propre éducation. Une telle question débouche inéluctablement sur celle de la morale, c'est-à-dire sur un ensemble de règles auxquelles les hommes se réfèrent pour se comporter dans la société. Mais, cette éducation n'est possible que si l'homme s'appuie sur des valeurs éthiques sûres qui, malheureusement, sont aujourd'hui en déliquescence.

Devant ce tableau ahurissant que nous offrent les sociétés dans lesquelles nous vivons, une seule remarque s'impose : un nouvel ordre social ou/et encore une morale nouvelle sont nécessaires. En d'autres termes, il faut une nouvelle éducation qui puisse garantir au citoyen de notre temps une certaine dignité. Mais comment assurer cette éducation à la citoyenneté ? Quelle forme d'éducation faut-il donner à l'être humain pour le sortir de l'ornière dans laquelle il est plongé aujourd'hui ? Comment faut-il la transmettre ? Quelle approche les programmes d'études de philosophie dans les collèges et lycées béninois font-ils de la question ?

Voilà autant de questions qui nous amènent à nous intéresser à la question de l'éducation à la citoyenneté à travers le thème : « *La philosophie face à la question de l'éducation à la citoyenneté au Bénin* »

Les réponses à ces questions nous ont conduits à une pédagogie de l'éducation à la citoyenneté au Bénin, à travers les programmes d'études de philosophie des classes de secondes, de premières et de terminales.

Pour ce faire, nous articulons le présent mémoire autour de trois chapitres :

- ❖ le premier chapitre expose le cadre théorique et la démarche méthodologique de la recherche,
- ❖ le second chapitre présente les résultats des recherches suivis de leur analyse ;

- ❖ le troisième chapitre propose quelques suggestions pour une meilleure appropriation de nos programmes d'études.

CHAPITRE I

CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Notre premier chapitre est consacré aux fondements de l'étude à travers : la problématique, l'intérêt, les objectifs, les hypothèses, sans oublier la revue de littérature et la démarche méthodologique adoptée.

SECTION 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

1-1 PROBLEMATIQUE

Prise sous l'angle d'une conception personnelle du monde, la philosophie a du mal à se définir et à s'imposer comme une discipline utile non seulement aux apprenants, mais aussi à tout homme dans la société. Ainsi l'opinion se moque de la philosophie estimant qu'elle n'apporte absolument rien à l'humanité. Face aux problèmes auxquels est confronté l'homme, la philosophie paraît incapable d'apporter des solutions pour son bien-être et pour un vivre en communauté paisible et heureuse.

De même, à notre époque caractérisée par la rapidité des mutations de tous genres, l'évolution accélérée des connaissances, le libéralisme généralisé, les progrès techniques et scientifiques sans précédent, la philosophie paraît plus que jamais inutile non seulement à l'individu mais aussi à la société entière. Devant les problèmes, l'homme n'a recours qu'aux disciplines susceptibles de lui trouver des solutions pratiques. Si l'oiseau de Minerve ne prend son envol qu'à la tombée de la nuit, il est donc clair que c'est après avoir résolu ses problèmes pratiques que l'homme se sent apte à s'adonner à une quelconque philosophie. L'enseignement de la philosophie dans un tel contexte est jugé gênant, et même superflu.

Seulement, lorsque l'homme est plongé dans la résolution pratique des problèmes en oubliant la question du sens, il y a la perte des valeurs et la dépersonnalisation de l'homme, l'incivisme galopant et surtout le non-respect des lois de la République, ce qui occasionne un véritable désordre dans la société érigée sur la loi de la guerre de tous contre tous ; dans ces conditions, l'Etat, qui a à charge de décrire la population éducative suivant des idées, des besoins etc. ... , à l'obligation d'assurer plus que jamais à ses citoyens une éducation de qualité qui les rend performants par l'acquisition de réelles compétences en développant en eux la prise de conscience de leur

responsabilité dans la transformation de la société pour que la Nation se sent à son aise pour le bien-être individuel et communautaire.

Aussi le présent travail nous permettra de voir à travers les différents programmes proposés actuellement dans les classes de philosophie, ce qui répond aux objectifs de l'éducation dans notre pays et qui est susceptible de bâtir un véritable citoyen responsable, soucieux d'être une pierre d'édifice dans la construction de son pays. L'esprit actuel des programmes de philosophie au Bénin vise à préparer les apprenants à réfléchir sur le devenir de l'Afrique en général, du Bénin en particulier et sur leur propre devenir. La classe de philosophie ne saurait être à l'image de l'église ou de la mosquée ou toute autre forme de structure sociale où les hommes ne puissent contribuer par leur réflexion critique à l'édification de la Nation.

En effet, l'éducation de l'homme en général et de l'adolescence en particulier est indissociable de l'être humain. Elle est l'action de développer en un individu les facultés morales, physiques et intellectuelles. Elle vise d'après Roger GAL à former l'individu à son rôle d'homme dans la société où il a à vivre. La personne humaine constitue donc le fondement de toute éducation. Celle-ci prépare l'individu à jouer un rôle pour le servir et bâtir sa société, et aussi à cultiver en lui les valeurs qu'est le développement des qualités et compétences à travers le respect des lois de la nature, des règles de conduite et l'adoption de comportements irréprochables. Notre travail s'inscrit dans la problématique de la politique éducative au Bénin. Cette politique a pour mission essentielle d'assurer la formation « *d'un citoyen autonome, intellectuellement et physiquement équilibré, capable d'entreprendre et de se prendre en charge et d'apprendre tout au long de sa vie, un citoyen respectueux de la personne humaine, de la vérité et de la démocratie, un citoyen gestionnaire de l'environnement et des situations de la vie sociale* ». Elle vise tout simplement à inculquer à l'individu des valeurs pour qu'il devienne une personne capable d'aider à édifier une Nation durable et prospère.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la définition des disciplines scolaires et de leurs contenus. L'enseignement de la philosophie s'inscrit dans cette perspective. C'est d'ailleurs pourquoi au fil des années, des améliorations ont été apportées aux

programmes d'enseignement de la philosophie suivant la ligne directrice de la politique éducative du moment. Mais, force est de constater que ces aménagements n'ont pas toujours contribué à cultiver dans le citoyen les valeurs requises pour une meilleure société paisible, travailleuse. Les résultats issus de la présente étude permettront aux acteurs de la politique éducative ; aux concepteurs des programmes de philosophie de trouver des moyens idoines pour améliorer de façon significative les programmes d'enseignement de la philosophie en rapport avec les grands objectifs de l'éducation. Cette étude permettra aux enseignants de la discipline d'améliorer leur pratique d'enseignement tout en prenant conscience du rôle aussi capital qu'il joue dans la transmission des valeurs cardinales qui font le citoyen.

1-2 Objectifs de la recherche et hypothèses de travail

1-2-1 Objectif global

Le travail vise à étudier la philosophie à travers l'impact des programmes d'étude en cours dans les classes de philosophie au Bénin. Autrement dit, Mieux appréhender l'apport de l'enseignement de la philosophie dans nos collèges et lycées à l'harmonisation et l'édification du citoyen.

1-2-2 Objectifs spécifiques

Ils se résument en deux grands points :

- ❖ analyser l'impact des programmes d'enseignements de la philosophie sur les apprenants en vue de former en eux des citoyens responsables et respectueux des valeurs cardinales dont la nation a besoin pour se construire et se consolider.
- ❖ étudier l'adéquation des programmes d'enseignement de la philosophie dans nos collèges et lycées avec les objectifs de la politique éducative au Bénin.

Au regard de ces objectifs, notre étude vise à permettre une amélioration de la pratique d'enseignement de la philosophie pour que les enseignants puissent transmettre convenablement les contenus notionnels devant aider les apprenants à se prendre dignement en charge et à prendre conscience de leur fonction qui est le leur dans le bien-être de la Nation.

1-2-3 Hypothèses

Au cœur d'un monde en pleine déconfiture, où les valeurs morales sont en perte de vitesse, où l'absence de repères prend d'ampleur, où la préoccupation des autres disciplines n'est point l'édification de l'homme dans la cité, on se demande ce que la philosophie peut bien apporter aux citoyens. Dans tout Etat, le problème de la survie et du bien-être collectif est récurrent. Pour régler une telle question, l'éducation est un facteur tout aussi fondamental. Ainsi tout système éducatif tend à résoudre, à travers les programmes d'enseignements des différentes disciplines scolaires, cette question des valeurs.

Comme hypothèses, on a :

- ❖ l'enseignement de la philosophie influence positivement ou négativement sur les apprenants dans leur formation de citoyens responsables et respectueux des valeurs citoyennes.
- ❖ les programmes d'enseignement de la philosophie ne sont pas en conformité avec la politique éducative au Bénin.

SECTION 2 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE.

2-1 Revue de littérature

Notre revue de littérature sera essentiellement consacrée d'une part à la clarification conceptuelle, et d'autre part à la synthèse de quelques contributions antérieures.

2-1-1 Définition de la philosophie

La philosophie, étymologiquement vient de deux mots grecs, philein qui signifie « aimer » et Sophia qui signifie « sagesse ». Dans l'antiquité, la philosophie était considérée comme une science universelle. Ainsi les premiers philosophes étaient considérés en même temps comme des savants et des sages. C'est le cas de **Thalès de Milet** qui était astronome et philosophe. A ce propos, Aristote considère la philosophie comme la science de mesure du possible, possède la totalité du savoir. Au XIX siècle, **René DESCARTES** identifie la philosophie à un savoir parfait. Dans son ouvrage intitulé **les principes de la philosophie**, il écrit ; « *toute la philosophie est un arbre dont les racines sont la métaphysique, les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences qui se réduisent à trois principales à savoir la médecine, la mécanique et la morale* ». Selon **DESCARTES**, le mot philosophie signifie l'étude de la sagesse, et par sagesse, on entend non seulement la prudence dans les affaires mais aussi la parfaite connaissance de toutes les choses que l'on peut savoir tant pour la conduite de sa vie que pour la conservation de sa santé et l'invention de tous les arts. Elle s'étend ainsi à tout ce que l'esprit humain peut savoir. La philosophie est une discipline réflexive qui porte sur le sens que l'être humain doit accorder à son existence, sur le monde dans lequel il vit et sur les différentes dimensions de la connaissance et de l'action. Ces réflexions demandent de calme et une attitude réfléchie de la part du philosophe. La philosophie est un discours qui porte sur les problèmes humains fondamentaux, la société, le savoir, plus que l'homme, la philosophie est donc l'ensemble des idées qu'on se fait au sujet de notre expérience en tant qu'être humain et au sujet de l'ensemble de la réalité. Elle est une discipline intellectuelle qui utilise des méthodes qui se veulent rationnelles et critiques. Elle

travaille avec des concepts abstraits et tente de définir de grands principes généraux et de répondre aux questions fondamentales de la vie et de mort, du sens de l'existence, des valeurs individuelles et sociales, de la nature du langage ou de la connaissance et du rapport que nous avons avec les choses elles-mêmes. Elle questionne, ce qui signifie qu'avant d'accepter une idée ou s'engage dans une action, la philosophie nous aide à juger la valeur de ce que nous nous apprêtons à faire. La philosophie veut connaître l'homme et le monde, dissipe l'obscurantisme, l'obscurité, l'ignorance. Elle illumine l'esprit humain, cherche à transformer l'homme. La réflexion philosophique s'inscrit dans la résolution des problèmes qui se posent à son époque. C'est dans le même sens qu'abonde **Ebénézer D'JOH MOUELET** lorsqu'il écrit que le philosophe est en effet celui qui se met à l'écoute du monde et tente de dégager les significations encore cachées.

2-1-2 Définition de la citoyenneté

Le terme de citoyenneté vient du mot citoyen qui est dérivé du mot « *cité* »

Historiquement, la cité est d'origine grecque et désignait : « un Etat indépendant composé de la ville proprement dite et du territoire plus ou moins étendu qui l'entoure ; chaque cité a ses lois, son gouvernement, son armée et sa monnaie ». En effet, la cité grecque fut la plus brillante dans l'histoire de l'humanité des lors qu'elle a évolué, du point de vue de la forme de gouvernement, de la monarchie à la démocratie, en passant par l'aristocratie ou l'oligarchie et la tyrannie.

En effet, il est à noter donc qu'historiquement, le mot citoyen n'est pas attaché à la démocratie ; il n'est pas un produit spécifique. Quelle soit la forme du gouvernement, être citoyen a la même signification à Athènes, à Sparte comme à Rome, en Côte d'Ivoire qu'au Bénin. Il désigne : des valeurs données telles que : la liberté individuelle; la participation à la vie politique et au gouvernement ; la jouissance des droits sociaux ; des droits religieux ; la défense de sa patrie etc. Selon **Elisabeth CLEMENT**, le citoyen se définit par l'exercice des libertés publiques, et par l'égalité devant la loi. Membre équivalent à n'importe quel autre dans le corps

politique, il est considéré sous l'angle universel, c'est-à-dire abstraction faite de ses caractéristiques particulières que sont l'origine sociale la religion.

Pour **Emile CHARTIERS**, le citoyen se reconnaît essentiellement sous deux angles à savoir la résistance et l'obéissance. Par l'obéissance, il assure l'ordre, et par la résistance, il assure la liberté. Pour **FUSTEL de COULANGES**, le citoyen se reconnaît à ce qu'il prend part au culte de la cité et c'est ce qui lui confère ses droits civils et politiques.

Tout ceci que le citoyen assure et assume la civilisation qui pour, **Auguste COMTE** consiste dans le développement de l'esprit humain d'une part, et de l'autre, dans le développement de l'action de l'homme sur la nature. On retient que le citoyen n'est pas gouverné par son amour propre, par l'égoïsme, mais par la raison. Son développement intellectuel a pour conséquence son développement moral. Que dire du citoyen béninois ?

Le citoyen béninois ne fait pas abstraction de la notion de citoyenneté en général. Mais ce qui le particularise est au titre II, article 33 à 77 de la Constitution Béninoise du 11 décembre 1990. Dans cette partie intitulée « **Des Droits et Devoirs de la personne** », il est écrit clairement que : « *tous les citoyens de la République du Bénin ont le devoir de travailler pour le bien commun, de remplir toutes leurs obligations civiques et professionnelles, de s'acquitter de leurs contributions fiscales. Le citoyen, civil ou militaire, a le devoir sacré de respecter, en toutes circonstances, la constitution et l'ordre constitutionnel établi ainsi que les lois et règlements de la République. Les citoyens chargés d'une fonction publique ou élus à une fonction politique ont le devoir de l'accomplir avec conscience, compétence, probité, dévouement et loyauté dans l'intérêt et le respect du bien commun. Chaque Béninois a le devoir de respecter et de considérer son semblable sans discrimination aucune et d'entretenir avec les autres des relations qui permettent de sauvegarder, de renforcer et de promouvoir le respect, le dialogue et la tolérance réciproque en vue de la paix et la cohésion nationale. Les biens publics sont sacrés et inviolables. Tout citoyen béninois doit les respecter scrupuleusement et les protéger. Tout acte de*

sabotage, de vandalisme, de corruption, de détournement, de dilapidation ou d'enrichissement illicite est réprimé dans les conditions prévues par la loi.»

C'est ainsi qu'est décrit dans la constitution béninoise le modèle du citoyen voulu de commun accord au lendemain de la Conférence des Forces Vives de la Nation. Nous ne devons pas oublier que, à partir de ces Assises, le Bénin s'est engagé sur la voie de la démocratie et de l'Etat de droit.

2-1-3 Définition de l'éducation

Selon l'encyclopédie **BORDAS**, « *l'éducation est un processus par lequel un groupe social transmet à un individu les différents codes, pratiques ou savoirs qui constituent les modèles culturels en vigueur commence dès la naissance : manière de manger, de parler, de se vêtir etc.* »

Selon une approche étymologique du mot, éduquer un être humain, c'est le tirer vers soi pour ensuite le mettre sur un droit chemin qui est le chemin de la vie, le retirer ; « *le faire sortir comme des limbes, de la nuit noire où il se trouvait ou se fourvoyait, afin de lui indiquer la bonne voie à suivre, le droit chemin de l'existence sociale* ». On comprend donc que l'éducation ne s'adresse pas exclusivement à l'enfant ou à l'adolescent mais plutôt à tout être humain évoluant dans la société. Éduquer, c'est former, c'est bâtir de l'ombre, c'est débarrasser des apparences, c'est construire un type d'homme bref une personnalité. Ainsi, l'éducation vise à l'homme dans ses dimensions les plus profondes. Il s'agit de le transformer, de le modeler. Pour **Dominique MVOGO** « *l'éducation se donne pour fin explicite la production des adultes, c'est-à-dire d'êtres murs, achevés, accomplis* ».

2-1-4 Education et société

De même que l'éducation transmet des valeurs éthiques positives à la société, de même elle reçoit de la vie pratique des hommes certaines normes qui la régissent comme système. Ces normes finissent par être si profondément incorporées qu'elles paraissent naturelles. Ainsi, les propriétés caractéristiques d'un individu qui permettent par exemple de dire, rien qu'en le regardant ou en lui parlant, qu'il s'agit d'un

Parisien, Marseillais, d'un Aboméen, d'un paysan, d'un intellectuel, d'un étranger, sont des propriétés acquises et non innées. Par l'éducation sont également transmises les valeurs du groupe (convictions religieuses, soumission aux hiérarchies sociales). Les lieux où s'effectue l'éducation (famille ; établissement), les institutions et les méthodes utilisées sont des enjeux considérables dans les luttes pour le maintien de la cohésion sociale. Dans les sociétés modernes, industrielles et complexes, une des grandes composantes de l'éducation est la transmission des connaissances. Au-delà des apparences, les relations entre société et éducation sont devenues complexes dans la mesure où elles présentent un double rapport, d'abord le rapport famille- éducation et ensuite le rapport école- éducation.

Selon le premier type de rapport, c'est- à- dire le rapport éducation- famille, l'éducation de l'enfant ou de l'adolescent doit être bien assurée afin de faire de lui plus tard un être social, exemplaire. Selon le second rapport, éducation-école, l'éducation est institutionnelle, c'est-à-dire régie par certaines normes sociales, certains textes. Dans ces deux rapports, il est à noter que l'éducation apparaît comme un instrument de socialisation de l'homme en ce sens qu'elle constitue une source de son épanouissement moral et intellectuel. C'est d'ailleurs ce que soulignait le professeur **NEKPO** en ces termes : *« la formation physique, la formation de l'esprit par l'acquisition des connaissances, des savoir-faire et du savoir-être et la formation esthétique sont cette totalité par quoi se définit, du reste la fonction globalisante de l'éducation qui arrache l'homme, sinon à l'animalité, du moins, à l'état de nature. Elle le sociabilise en lui enseignant les vertus cardinales hautement humaines de solidarité, de fraternité, de convivialité et à la limite de coopération internationale »*. L'éducation donne à l'homme une ouverture d'esprit qui lui permet, dans son intégration sociale, de communiquer sa conscience avec celle des autres. De même l'éducation constitue un instrument de l'élévation sociale de l'homme. Elle cultive en l'homme certaines valeurs positives qui lui permettent de se faire respecter dans la société. Un homme bien éduqué constitue une référence non seulement pour ses parents mais aussi pour son entourage.

2-1-5 Philosophie et éducation

Que la philosophie ait son mot à dire dans l'éducation, et que d'ailleurs ce mot soit essentiel, c'est ce que démontre l'exemple de Socrate. Philosophier, pour Socrate, c'est avant tout savoir ce qu'on dit, et l'on sait ce qu'on fait. En définissant ses concepts, les sophistes au contraire jouent sur la polysémie des mots, sur la confusion des significations : quand on ne sait pas ce qu'on dit, on dit n'importe quoi ; et l'on fait aussi n'importe quoi. Educateur exemplaire, Socrate est aussi citoyen exemplaire ; **le Criton** conte comment il s'est librement soumis à la sentence légalement prononcée, qui le condamnait à mort : parce que l'obéissance aux lois est le devoir de tout citoyen, il ne serait être question pour lui de ne pas se soumettre à une sentence légalement prononcée, même si cette sentence est injuste. Et la mort de Socrate va déterminer la problématique platonicienne : puisque le juste a été condamné par l'autorité sociale, c'est le signe que l'éducation selon la vérité ne peut être efficace que dans une société ordonnée dans la vérité. Toutes ces clarifications sont subordonnées d'une recherche sur le terrain.

3- Démarche méthodologique de recherche

La méthodologie est perçue comme un mécanisme permettant de résoudre des problèmes. Elle constitue en réalité le pont entre le cadre théorique et le cadre méthodologique de la recherche. Dans notre méthodologie de recherche, nous avons opté pour la méthode suivante :

3-1 Des interviews et entretiens

Ils nous ont permis de nous enquérir des informations nécessaires au travail. Ils sont essentiellement dirigés vers certains acteurs de l'éducation à savoir les enseignants de philosophie, les pédagogues, les psychopédagogues, les parents d'élèves. Ils nous ont permis d'avoir les renseignements nécessaires sur la conception de la philosophie et de la contribution de celle-ci à l'éducation de la couche juvénile. De même, ils nous ont permis de nous enquérir des aménagements nécessaires aux programmes d'étude pour faire l'homme dont la société a véritablement besoin. Nous

avons aussi rencontré certaines personnes ressources qui n'ont ménagé leurs efforts pour nous aider dans nos différentes investigations.

3-2 Le questionnaire

A ce niveau, nous nous sommes inspirés du vécu quotidien qui est un « *grenier* » d'information, nous voulons nommer l'expérience pratique des hommes. Nous nous sommes servis d'un questionnaire adressé à un échantillon d'apprenants, aux acteurs de l'éducation ; aux parents d'élèves ; des enseignants de la matière. Les grandes lignes de notre questionnaire étaient relatives à :

- ❖ l'importance et la nécessité de l'enseignement de la philosophie,
- ❖ les contenus notionnels pour véritablement répondre aux objectifs de l'éducation au Bénin, si les aménagements souhaités pour atteindre ces objectifs sont probants.

3-3 La recherche documentaire

Toute recherche, qu'importe sa nature ou son objet, nécessite toujours une documentation riche pour une bonne analyse. Ainsi, pour mieux asseoir le cadre optimal de notre recherche, diverses démarches ont été menées. Nous avons fait des recherches dans plusieurs bibliothèques, à savoir la bibliothèque de l'institut National pour la Formation et la Recherche en Education(INFRE) à Porto-Novo ; la bibliothèque universitaire d'Abomey-Calavi ; la bibliothèque du Centre de Documentation d'Informations et de la Recherches de la Direction Départementale de l'Enseignement de l'Ouémé-Plateau. Dans ces bibliothèques, nous avons recueilli des informations diverses susceptibles de nous aider à développer notre thème. Egalement, divers ouvrages nous ont permis de comprendre les notions des travaux réalisés dans le domaine de la philosophie et de son enseignement, dans le domaine de la citoyenneté et des conditions de sa réalisation pour se réclamer citoyen du Bénin soucieux de bâtir avec la communauté entière la Nation. Des modules de cours sont également usités appuyés par des recherches d'internet.

CHAPITRE II PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

SECTION1 : PRESENTATION DES RESULTATS

1- 1 Description des programmes d'enseignement de la philosophie

Nous pensons que de nos jours, tous les programmes de la philosophie dans son ensemble au Bénin, tournent autour des grands paradigmes de l'éducation à la citoyenneté. De la seconde en terminale, la réflexion philosophique est tournée vers la formation des citoyens dignes, capables de relever les grands défis du millénaire, un citoyen valable, qui, ne sera plus la caisse de résonance des politiciens avides de sensations fortes, des démagogues.

Eduquer, c'est avant tout élever un homme. Eduquer un citoyen, c'est le faire grandir avec des valeurs citoyennes comme : obéissance aux lois de la cité ; attachement à la vérité ; esprit de vérité et de justice ; d'abnégation ; de dignité et d'honnêteté. Les programmes que nous enseignons dans les classes de philosophie accordent un grand prix à ces différentes valeurs. Mais pour arriver il faut asseoir une pratique pédagogique performante et surtout appropriée. Le rôle de la pédagogie dans cette perspective sera déterminant dans la mesure où l'éducation peut être à la fois un atout à la grandeur et à l'élévation de l'homme et une source de sa destruction si elle est mal réalisée. La pédagogie dont il sera question dans ce cas d'espèce est largement exprimée dans les orientations générales des programmes de philosophie, contenues dans **le Guide de l'enseignant**, en ce qui concerne le nouvel esprit philosophique, centré sur la nouvelle vision de la mission de l'école béninoise telle que définie en 1990 lors des Assises des Etats Généraux de l'Education. Il est écrit ceci : « ***Il nous faut créer au Bénin une élite courageuse et dynamique intellectuellement armée pour modèles et d'incarner des exemples capable d'exercer surtout en général la population, et en particulier, sur les plus jeunes, un effet d'entraînement qui les porte vers l'avant, individuellement et collectivement. Il faut encourager l'effort, développer la créativité, promouvoir l'invention.*** »

Il s'agit en d'autres termes de fonder la pratique pédagogique de la philosophie sur la promotion des qualités humaines, à savoir sur le plan intellectuel, le désir de savoir et de comprendre, l'esprit d'analyse, la rigueur dans le raisonnement, l'esprit critique.

Sur le plan culturel, le refus des préjugés et du conformisme social, la reconnaissance de la diversité culturelle, le droit à la différence, la culture de la paix, l'entraide entre les hommes, la promotion du bien-être social. Sur le plan de la morale, il s'agit de cultiver chez le jeune, l'esprit de responsabilité, le respect de la vie et de la dignité personnelle, la promotion des valeurs d'égalité, de justice et de tolérance, le sens de l'honneur, l'amour de la vérité, le respect des lois de la cité, le respect de son milieu de vie. Il sera question d'amener les jeunes qui auront la mission, pour le rayonnement social, de partager avec l'ensemble de la population cette éducation à la citoyenneté, à comprendre que la philosophie joue un rôle très déterminant dans les orientations économiques et politiques dans un pays comme le Bénin. Pour ce faire, l'enseignant de la philosophie doit adopter une démarche conséquente pour réussir sa mission civilisatrice. Pour aboutir à cela, il sera question de s'inspirer du dialogue socratique qui s'inscrit dans une démarche participative qui débouche sur la construction de la vérité. Il sera question d'analyser les programmes d'études de la classe de seconde jusqu'en terminale et de voir en quoi ils participent à l'éducation et à la citoyenneté au Bénin à travers leurs contenus notionnels.

Vu sous cet angle, l'on peut se demander ce à quoi s'attèle l'enseignement de la philosophie. Celui-ci vise alors à transmettre non seulement des valeurs, mais aussi et surtout à aider à la réflexion critique à partir d'un certain nombre de notions. Au Bénin, l'enseignement de la philosophie n'est fait que dans les classes de seconde, Première et Terminale, contrairement à d'autres pays comme le Togo et le Cameroun où la philosophie ne s'enseigne qu'en Terminale. Les notions à enseigner varient donc d'une classe à l'autre.

Tous ces contenus de connaissances sont élaborés suivants des valeurs, des fondements et principes déterminés et sont transmis suivant une approche particulière qu'est l'Approche Par Compétences. Que retenir dans les différentes parties qui constituent les différentes situations d'apprentissages ?

1-2 dans les classes de secondes

Le programme des classes de secondes est centré sur l'étude thématique de l'ouvrage *Apologie de Socrate* de Platon.

Il s'agit en effet, de faire découvrir à ces élèves débutants, ces adolescents, l'image personnalisée de Socrate, à travers certaines valeurs qu'il incarne et que, pensons-nous, sont les idéaux les plus chers d'une vraie éducation à la citoyenneté. La vie publique athénienne de l'Antiquité s'apparente beaucoup par ses traces caractéristiques à celle béninoise de notre temps. Socrate, naquit à Athènes en 470, dix ans après les victoires qui ont achevés de fermer à la Perse la route de la Grèce et fais de cette ville de quelques cent mille habitants une grande puissance. Le vrai Socrate, disait **Micheline Sauvage** « *c'est le Socrate quotidien* ». Un Athénien du Ve siècle dont nous pouvons d'autant plus de sécurité imaginer la vie qu'elle tend à se perdre dans l'anonymat. Le type de l'Athénien moyen, pour lequel sa ville vaut un univers.

Socrate, ce citoyen model est en réalité un citoyen du monde. Il n'est pas l'homme des appartements; La citoyenneté exige cette solitude ou cette singularité dont il a fait montre à travers son vécu quotidien. **Cicéron** n'a pas, comme certains l'ont cru, trahi Socrate en l'appelant cosmopolite, citoyen du monde, d'un mot forgé après lui : telle est justement l'homme que « *le dieu a envoyé aux Athéniens* », affirmait **Micheline Sauvage**. En réalité, la vie entière de Socrate constitue une révolution qui ne dit pas son nom. Mais une révolution qui se manifeste à travers ces actes. De même, il montre que sa vie entière est mission et ne fait rien qui ne respecte la voix intérieure, cette voix divine qui oriente ses actes. C'est ce qu'on peut noter dans plusieurs de ces actes. Le sourire du philosophe c'est donc son refus d'abdiquer sa liberté en faveur de qui ou de quoi que ce soit. Il a pendant longtemps combattu les démagogues, il exprime une opposition confortable, mais une tâche qui lui incombe, à lui et non à un autre. C'est pourquoi il y a une démarcation entre le combat qu'il mène et celui des Athéniens et des sophistes.

Par rapport à la vie publique, il déclare en substance que le combat qu'il mène ne s'accommode pas de la vie politique parce qu'il ne s'accommode pas des compromis et des compromissions. « *Si je m'étais adonner à la politique, je serai depuis longtemps combattu ; et ainsi je n'aurai été utile ni à vous, ni à moi...oui, si*

quelqu'un entend combattre vraiment pour la justice, et si l'on veut néanmoins qu'il conserve la vie un peu de temps, il est nécessaire qu'il reste simple particulier, qu'il ne soit pas homme public ». Socrate ne veut pas avoir les mains sales, non seulement parce qu'il craint de s'engager, comme on le dit facilement aujourd'hui mais parce qu'une saleté remonte inévitablement des mains à l'âme, et qu'il est un homme pour qui l'homme intérieure existe. Nous pensons appeler cela tricher avec l'existence, dans la mesure où nous avons perdu le sens de la sagesse, et appris à évaluer l'efficacité humaine en terme de quantité ; mais qui pense selon la sagesse comprend que si la mission du philosophe est de faire accéder les Athéniens à la conscience et à l'autonomie personnelles, cette mission pour lui, interdit aussi de renoncer au soi à ce qu'il veut pour les autres. On retient alors qu'il est question de l'exemple de Socrate pour ce faire une bonne idée du citoyen, surtout celui de notre temps, de notre Afrique en général et du Bénin en particulier, face aux défis du développement. A l'ère de la démocratie, il importe que l'éducation à la citoyenneté s'inspire des exemples pratiques. C'est ce faisant, que nous pouvons cultiver chez les adolescents de cette promotion, la culture de l'esprit de loi et de son respect scrupuleux.

Ils comprendront comme Socrate, qu'il est indispensable de dire la vérité quoique cela coûte. Ils comprendront également que la grandeur de l'homme réside en ce qu'il fasse tout possible pour incarner certaines valeurs éthiques comme l'honneur, la justice, l'honnêteté, l'abnégation, la probité et surtout la dignité. Enfin, dans ces différentes situations d'apprentissage, il incombe de partir des acquis des apprenants pour définir l'homme dans ses différentes dimensions et attitudes, ces droits et devoirs dans la société.

Nous pensons que tout le programme de la seconde, telle nous l'avons décrit, participe dans son intégralité à l'éducation et à la citoyenneté.

1-3 Dans les classes de première

Ces différentes SA sont consacrées à l'étude ordonnée de l'ouvrage de Jean-Jacques ROUSSEAU, **Du Contrat Social**. Elle vise à s'inspirer du contenu de cet

ouvrage, pour donner aux apprenants de ce niveau d'étude une culture de l'éducation de bon citoyen a loi.

En effet, **Du Contrat Social** est l'œuvre politique par excellence de **ROUSSEAU**. Dans ce contenu, il veut apporter une solution à un mal que le philosophe a décelé au sein de la société humaine : remet en place ce qui n'est pas à sa place. Dans cette optique, l'œuvre apparaît comme une tâche, plutôt un programme à réaliser pour sauvegarder ce qui reste de l'humanité dans une société corrompue. Dans l'ouvrage, l'auteur de la thèse de l'état de nature, cet état où la nature était bonne et fournissait tout à l'homme, où était innocent, bon, animés du sentiment de commisération, pourvu du sentiment de l'amour de soi, pour arriver à l'état social qui est le début de la société civile avec toutes les contraintes qu'elle impose. Selon l'auteur, la société tire son essence de la convention, c'est donc la volonté des hommes qui a donné naissance au corps politique. Donc la société politique est une affaire de volonté libre et à ce titre elle doit respecter les droits inaliénables de la personne humaine. Ce qu'on peut retenir de façon substantielle chez **ROUSSEAU**, est que la société naissante doit sa force aux lois qui sont les actes de la volonté générale et nul n'a le droit de violer ces lois qui seules participent de l'arbitrage de la société ; il fonde tous les principes liés aux lois civiles à la volonté Générale qui respecte le principe du suffrage universel : le vote. Dans son ouvrage, il est écrit clairement ce qui suit :
« Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté Générale, toujours juste, toujours droite »

Il s'agit pour **ROUSSEAU** de reconstituer le concept de liberté. Cette liberté dans l'état de nature n'est plus liberté dans l'état civil. En effet, dans l'état civil, l'homme devient citoyen. Il participe à la survie de la société. Il est législateur en même temps qu'il est sujet et comme il le dit si bien, l'obéissance à la loi que l'on s'est prescrite équivaut à la liberté. **ROUSSEAU** veut mettre l'accent sur la liberté de participation, en quelques sortes une liberté citoyenne et dans sa conception de l'Etat, tous les citoyens doivent participer à la vie en communauté. Et si les citoyens commencent à se désintéresser de l'Etat cela peut occasionner des émiettements.

L'apport de cette conception de **ROUSSEAU** à l'éducation et à la citoyenneté à travers les classes de premières réside en ce qu'après la classe de seconde, les apprenants sont capables de reconnaître par leur éducation citoyenne que toute société est faite des lois et des règles dont le respect s'impose à tous et toutes ; sans discrimination de races, d'ethnie, de religion, de sexe. Dans le processus de démocratisation en cours au Bénin, il est normal que chaque citoyen de cet âge connaisse ces droits et devoirs. Cela permet à chaque citoyen de reconnaître les limites de son pouvoir et de sa puissance. C'est en cela qu'on peut éviter la violence et l'intolérance dans notre cher pays le Bénin. De même dans les autres situations d'apprentissage, il s'agit de partir de nos connaissances endogènes, de nos réalités traditionnelles pour répondre à la question de savoir si tout savoir est connaissance et par conséquent, si nos savoirs endogènes peuvent avoir valeur de connaissance objective ou quelle disposition faut-il prendre pour les passer en connaissance scientifique. Cette finalité n'est rien d'autre que la promotion des potentialités culturelles de l'Afrique en général et au Bénin en particulier.

1-4 Dans les classes de terminales

L'objectif de ce programme qui, est d'ailleurs la synthèse des programmes antérieurs, est d'affermir la maturité intellectuelle, morale et civique des adolescents de cet âge qui, après l'obtention du baccalauréat, aborderont une étape supérieure de leurs études.

Il s'agit dans la première partie de ce programme de partir de l'étude des facultés humaines à savoir : la conscience ; l'inconscient ; la raison ; l'intelligence ; la mémoire ; l'oubli ; la liberté etc. Les seules potentialités qui déterminent les normes de l'agir humain, pour déboucher sur les types de rapport que l'homme est susceptible d'entretenir avec ses semblables pour faciliter son intégration sociale. N'est pas homme qui veut, mais qui peut. Et l'homme n'est pas un être particulier comme Hubert ; Cossi ; Adjoua ; Rachida ; Faouzia ; Pierre, ni l'Ivoirien ; le Togolais ; le Béninois etc. L'homme, est l'incarnation des grandes valeurs éthiques parce qu'il est le seul être capable d'éprouver des sentiments sur son existence et sur les actes qu'il pose dès lors qu'il a une conscience. La raison, lui permettant de distinguer le vrai du

faux, il importe qu'il sache conduire sa liberté dans l'esprit de respect des normes sociales et c'est pourquoi il ne peut manifester cette liberté sans l'esprit de responsabilité.

Nous pensons que cette partie du programme participe à l'éducation et à la citoyenneté car le citoyen dans cette perspective, c'est l'homme responsable, imbu des réalités sociales des droits et devoirs de l'homme. De la même manière, une telle conception de l'homme est capable de cultiver en chaque citoyen la conscience claire du concept de développement de l'Afrique et particulièrement au Bénin. Car nous insistons, il ne saurait exister un développement sans une conscience de ce développement. Partant de là, l'esprit critique du citoyen béninois de notre époque doit lui permettre d'être le maître de sa pensée, d'avoir l'autonomie d'innover, de réfléchir à quelle issue ou voie d'accès l'Afrique doit recourir pour son développement, au lieu d'absorber crues les voies qu'on nous propose de l'extérieur.

Dans la deuxième partie intitulée : «*la connaissance scientifique* », il s'agit :

- ❖ d'une part d'analyser les démarches de l'esprit scientifique et l'itinéraire qu'il a parcouru de l'antiquité à nos jours afin de voir dans quelle mesure, l'Afrique qui pendant longtemps marque les pas sans bouger, pourra participer à la quête de la connaissance en faisant passer ses savoirs endogènes à une étape scientifique ;
- ❖ d'autre part de connaître les limites de la science, dans son souci de posséder la nature ;
- ❖ enfin d'éviter les débordements afin de ne pas être esclave de la science.

Dans une telle perspective, le citoyen a un grand rôle à jouer et c'est pourquoi l'Afrique doit repenser son développement qui doit privilégier le bien moral au détriment de celui exclusivement matériel.

La dernière partie du programme est consacrée à la rubrique « *Ethique et politique* ». Il s'agit dans son ensemble de montrer, à travers l'étude des droits de l'homme, que la politique ne peut se passer de la culture des valeurs morales de la

société, de la science normative qu'est l'éducation à la citoyenneté. Dans cette partie, il est question d'amener, les citoyens jeunes à la connaissance de leurs droits et devoirs, qui seuls garantissent la paix et la cohésion sociales dans le monde.

Toutes ces précisions contenues dans le programme de terminales viennent renforcer les acquis antérieurs des adolescents élèves sur la culture de citoyenneté à travers les ouvrages, Apologie de Socrate de la classe de Seconde et Du Contrat Social de la classe de Première.

2-Présentation des résultats

La réalisation d'une enquête n'intervient que lorsqu'il y a problème. Et il y a effectivement problème dans l'enseignement de la philosophie, car beaucoup de personnes ont de la désaffection pour cette discipline scolaire. Pour résoudre ces problèmes, il nous faut connaître leurs origines. C'est pourquoi nous avons conçu quelques questions tant pour les apprenants de la philosophie, tant pour les enseignants que pour les parents d'élèves afin de mieux cerner le phénomène.

2-1 Au niveau des apprenants

Les questions posées aux apprenants visent à révéler leurs réels sentiments en face de la discipline et aussi à juger s'ils sont conscients de ce que l'enseignement de la philosophie leur transmet des valeurs cardinales dont ils ont besoin pour bâtir leur personnalité et vivre harmonieusement dans la société dans laquelle ils sont appelés à immerger.

Ainsi pour la première question, les 90% des élèves ont répondu par la négative. En dehors de quelques-uns qui achètent les documents au programme surtout dans les séries littéraires, ils sont dépourvus d'une documentation pouvant les aider à mieux saisir les contenus notionnels. Il en découle sans nul doute que les exercices ne sont presque jamais faits. Pour ceux qui s'efforcent à exécuter les tâches de maison, ils ne se contentent que de recopier les anciens cahiers.

En ce qui concerne la quatrième question, la plupart des apprenants, surtout ceux de la série C et D n'aiment pas venir au cours de philosophie ou y viennent par conformisme. Les raisons d'une telle attitude sont diverses et variées.

Pour la majorité, ils prennent le cours de philosophie pour un bavardage sans un grand intérêt ou encore, ils affirment que quel que soit leur performance lors des évaluations, les notes demeurent toujours les mêmes variant entre 02 et 08 ; les plus intelligents reçoivent difficilement 11 ou 12. De même, il nous a été révélé de la part des apprenants des séries scientifiques notamment ceux des séries C et D que le coefficient affecté à la discipline n'est que 02 ce qui n'impact pas en réalité sur leur réussite, car il suffit pour eux de s'adonner aux matières fondamentales telles les Sciences de la vie et de la terre (SVT), la physique-chimie, les Mathématiques pour réussir et maximiser leur chance.

Pour la cinquième question, il nous est parvenu que la plupart des apprenants ne savent pas que l'enseignement de la philosophie est un canal de transmission des valeurs qui aident à prendre conscience de sa situation d'homme, à mieux vivre en harmonie avec soi-même et avec ses semblables. La conséquence en est que la plupart d'entre eux ne connaissent pas les valeurs citoyennes contenues dans leur programme d'étude. Quant aux dernières questions relatives aux difficultés à surmonter pour aimer la discipline et les notions qu'ils auraient voulues dans leur programme, il n'y a eu aucune réponse. C'est une attitude que nous analyserons par la suite.

2-2 Au niveau des enseignants de la philosophie

A ce niveau, les questions sont conçues de manière à amener les enseignants de philosophie à prendre connaissance des contenus notionnels en rapport avec le type de citoyens qu'ils sont appelés à bâtir. De même, à travers ces questions, ces enseignants sont appelés à exprimer les difficultés qu'ils rencontrent en tant que professeurs de philosophie d'une part, et en tant que transmetteurs des valeurs cardinales d'autre part.

Ainsi, les enseignants approchés ont au minimum huit(08) années d'expériences d'enseignement de la philosophie. Cette cible est beaucoup plus imprégnée des réformes apportées au programme d'enseignement de la philosophie en raison de la

passion qu'ils éprouvent à transmettre des valeurs ,et de participer pour ainsi dire à l'émergence d'un citoyen modèle, imbu des valeurs républicaines, et soucieux de vivre dans une société sans heurt.

Ils sont également conscients que seule la formation universitaire ne leur permet pas d'avoir une bonne maîtrise des notions philosophiques à enseigner. C'est pourquoi ils expriment pour la plupart la nécessité d'une formation permanente et la culture personnelle bien entretenue et soutenue. Malgré l'effort déployer par eux, force est de constater que beaucoup d'élèves ont peu d'intérêt pour la discipline. C'est pourquoi ils font un effort supplémentaire pour faire comprendre à leurs apprenants la nécessité et l'importance de la discipline. Pour y parvenir ils essaient de ramener chaque notion à enseigner à une situation concrète de leur vie de sorte à les accrocher et à susciter leur intérêt.

2-3 Au niveau des parents

Ici, nous nous sommes contentés de quatre questions(04) qui visent à révéler la psychologie des parents en face de la discipline, et aussi à les faire remonter à leur situation d'élèves pour constater si le fait d'avoir reçu l'enseignement de la philosophie leur a été d'un secours certain dans leur croissance intellectuelle et à améliorer leurs comportements en tant que membres à part entière de la cité.

Des résultats qu'ils nous ont parvenus, il ressort que très peu de parents ont eu à apprécier ou apprécient encore la philosophie. On comprend dès lors que les quelques rares enfants qui les abordent avec des exercices de philosophie sont déçus. Ils préfèrent traiter avec eux les mathématiques, la biologie, la physique ou l'anglais qui selon eux paraissent un peu concret.

Quant à la question relative aux valeurs transmises par la philosophie pour faire des apprenants des hommes mûrs et des citoyens véritables soucieux de leur bien-être et du bien-être de la société, les réponses sont partagées entre la négative et l'affirmative. Ils pensent à coté de cette discipline, la famille a son mot à dire. La famille représente la première institution qui imprègne l'enfant de certaines réalités sociales telles que :

l'obéissance à la personne âgée ; le goût de la vérité ; de l'effort. Bref, quelques brindilles de valeurs qu'il peut se servir un tant soit peu dans la société.

SECTION 2 : ANALYSE DES RESULTATS ET VERIFICATION DES HYPOTHESES

2-1 Analyse des résultats

2-1-1 Au niveau des apprenants

Au regard des réponses obtenues des apprenants, il ressort clairement qu'il y a une désaffection, un dégoût ou encore un désintérêt pour la philosophie en l'occurrence dans les séries scientifiques. Ils prennent la philosophie pour leur « *bête noire* ». De même, Ces apprenants ignorent qu'à travers l'enseignement de la philosophie, ils se préparent pour la vie de demain en société.

Une telle attitude ne nous étonne guère en raison du monde dans lequel nous vivons. En effet, nous vivons à une époque où tout le monde court vers les intérêts, le profit, le capital, l'argent, le pouvoir, etc. Toutes choses qui détruisent l'environnement humain et ne permettent pas d'élever l'âme vers les régions supérieures à la contemplation de ce qui est ou de ce qui doit être. L'utilitarisme galope alors la société.

On comprend alors le désintéressement des apprenants en face des exercices de philosophie qu'ils ne traitent presque jamais. S'ils fréquentent les centres de documentation, ou s'ils font des travaux sur l'internet, c'est seulement dans le sens de leurs passions personnelles. Même en situation de cours, la tendance est la distraction de sorte que le professeur qui n'a pas une bonne gestion de sa classe se laisse perturbé et entraîné dans le flot des bavardages que créent les apprenants autour des sujets qui les passionnent. Le professeur qui, lui, impose de la rigueur à sa classe, est du coup détesté ou même surnommé « *foulosophe* ». Et si le citoyen s'écarte de l'occasion qu'on lui offre pour améliorer son niveau de citoyenneté, nous pensons que c'est un défaut pour la Nation. Il importe de tenir compte de toutes ces difficultés pour mettre

l'éducation à la citoyenneté au service du développement, parce qu'elle peut ouvrir de nobles perspectives à notre pays, le Bénin.

2-1-2 Au niveau des parents d'élèves

La plupart, nonobstant l'enseignement de philosophie reçu alors qu'ils étaient élèves ne savent plus rien de la discipline et ignorent qu'elle est porteuse de valeurs citoyennes. On comprend dès lors leur indignation ou leur embarras quand leurs enfants leur posent des questions relatives à la philosophie suite à une tâche confiée par le professeur.

Mais quand on sait que la famille représente la toute première institution sociétale dans laquelle est immergé l'enfant et que l'éducation commence dans cette cellule avant que l'enfant ne s'ouvre à la grande société, il aurait été souhaitable pour la réussite de cette noble mission d'éducation que les parents fussent imprégnés des notions philosophiques susceptibles de forger le citoyen. Ceci permettra aux parents de commencer la tâche d'éducation dans la ligne du type de citoyen dont l'Etat a besoin pour assurer le rôle qui est le sien pour le bien-être individuel et collectif. Autrement dit encourager l'andragogie sous toutes ces formes.

2-1-3 Au niveau des enseignants de la philosophie

Si beaucoup de gens, les apprenants en l'occurrence, ont le désintéret ou encore le dégoût pour la discipline de la philosophie, il reste une catégorie qui, malgré tout, demeure très attachée. Ce sont les enseignants de ladite matière. En effet, des réponses obtenues de cette catégorie, il ressort que les enseignants de la philosophie savent qu'ils sont des transmetteurs des valeurs citoyennes. De ce fait, ils disposent d'une culture qui lui fait prendre du recul par rapport à la formation qu'il a reçue. C'est ce qui lui confère le titre de « **savant** ». Mais n'est pas bon enseignant celui qui fait un étalage de son héritage culturel et scientifique, ni celui qui fait de l'érudisme. Ainsi se pose alors le problème de la transposition didactique qui est l'ensemble des pratiques et dispositions auxquelles l'enseignant a recours pour faire de son savoir-savant, un

savoir enseigné. En effet tout enseignant est avant tout un spécialiste d'une discipline donnée. Est bon enseignant, celui qui est capable de rendre compte de ce savoir, de le monnayer, de le transmettre en quelque sorte par l'effet démultiplicateur au niveau des apprenants. C'est la phase la plus difficile dans le métier de l'enseignant. Aujourd'hui avec le contexte actuel où beaucoup d'enseignants viennent dans le métier sans aucune vocation, sans aucune motivation, peu d'enseignants ont la conscience claire de ce devoir et surtout de cette exigence. Un autre aspect de la question, c'est que peu d'enseignants ont la qualification appropriée pour cerner tous les aspects de cette approche pédagogique, surtout de nos jours où la recherche du pain, du mieux-être poussent la plupart des enseignants à dispenser leurs cours dans plusieurs établissements scolaires, ainsi au lieu de dix heures (18h) par semaine, certains vont jusqu'à quarante (40h). Alors, nous vendons notre temps de repos pour chercher, selon l'expression en vogue, « *les indices réels* ». Dans ces conditions, la réalisation des objectifs pédagogiques de l'éducation à la citoyenneté aura du mal à être atteinte. De même, ils sont conscients du type de citoyen dont l'Etat a besoin pour œuvrer sans relâche avec dévouement et abnégation à rendre leurs apprenants meilleurs pour une citoyenneté réussite. Nous pensons que dans les séries scientifiques, la tranche horaire qui leur affectée est insuffisante car qu'on soit d'une série littéraire ou scientifique, on a besoin d'une éducation citoyenne équitable. L'objectif, c'est que le citoyen soit imbu d'une culture de bon aloi, susceptible de corriger l'état actuel des choses.

2- Vérification des hypothèses

De cette analyse des résultats, on peut retenir que, au regard de la politique éducative et du type dont l'Etat Béninois a besoin, l'enseignement de la philosophie est une composante fondamentale. En effet, des principes contenus dans les orientations générales de l'enseignement de la discipline à savoir :

- ❖ initier à l'exercice autonome de la réflexion et à l'apprentissage de l'argumentation
- ❖ des champs de formation tels que conscience, liberté, responsabilité, éthique et politique, démocratie et droits de l'homme, droits et devoirs, Etat, violence et paix, etc.

On peut dire que l'enseignement de la philosophie impacte sur les apprenants à être des citoyens responsables et respectueux de valeurs même s'ils l'ignorent. Et l'enseignant doit œuvrer sans relâche à parfaire l'apprenant malgré son dégoût et sa résistance ; car comme le dit **Georges CANGUILHEM** « *ce ne serait qu'un déguisement hypocrite de la volonté primitive de vengeance que de supposer que des individus sont intelligents, raisonnables et libres, si l'on n'avait rien fait pour les rendre tels* »

De même, il est clair que les contenus notionnels de l'enseignement de la philosophie répondent à quelques exceptions près aux idéaux de la politique éducative et au modèle de citoyen voulu. Car, il est important d'accumuler des savoirs pouvant être investis dans une profession, de comprendre la société et le monde, d'apprendre à s'orienter dans les champs de connaissances, des compétences et des informations et de réfléchir de façon éclairée aux responsabilités qu'impliquent la vie de la cité et le souci du bien commun. Ainsi, les apprenants ont des choses à recevoir de l'enseignant de philosophie pour leur formation à l'esprit critique et pour leur pleine et authentique participation au débat de la vie en société.

CHAPITRE III
PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS POUR UNE MEILLEURE
APPROPRIATION DES PROGRAMMES D'ETUDE DANS LES CLASSES DE
PHILOSOPHIE

1- LES PERSPECTIVES

Nous partirons de cette pensée de **Karl JASPERS**, pour déboucher sur les perspectives de l'éducation à la citoyenneté dans le cadre du Bénin. « *Aucune réalité plus que l'histoire n'est essentielle pour la conscience que nous prenons de nous-mêmes. C'est elle qui nous livre l'horizon humain le plus large, elle qui nous montre les normes à appliquer au présent. Elle nous affranchit de l'état de dépendance où nous sommes sans en avoir conscience à l'égard de notre époque, et nous apprend à voir les plus hautes possibilités et les créations inoubliables de l'homme* ». De cette pensée de **JASPERS**, nous retenons que la conscience de notre devenir dépend des réalités, des éléments constructifs que nous tirons de l'histoire de l'humanité. Dans la problématique de notre travail, nous avons présenté les caractéristiques du Bénin actuel et de celui d'hier. Ce qui importe à présent est de savoir ce qu'on peut tirer de cet héritage pour sortir notre patrimoine national de l'ornière dans laquelle il est plongé.

La philosophie actuelle de l'éducation à la citoyenneté s'inscrit dans la ligne droite de la philosophie moderne qui s'emploie à briser toutes les chaînes de la pédagogie traditionnelle. De ce point de vue, elle ouvre la voie de la liberté et surtout de la participation active de l'apprenant.

Ce dernier de notre temps ne sera plus celui d'hier qui absorbe tout ce que l'adulte lui inculque. Il est formé pour être responsable de son propre devenir et c'est pourquoi il doit participer activement à sa propre éducation. Dans cette optique, l'éducation à la citoyenneté demeure l'une des étapes nécessaires à toute démocratie. Le Bénin en voie de démocratisation, nous pensons que cette philosophie de l'éducation favorise davantage l'émergence dans un cadre social caractérisé par le pluralisme et les indépendances locales et globales. L'école doit œuvrer à l'apprentissage de la pensée critique, de la liberté et de la démocratie qui mènent à une citoyenneté active et respectueuse. C'est cette idée que soutiennent les institutions des Nations Unies(ONU) notamment, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture(UNESCO). Cette institution œuvre pour que l'école puisse atteindre l'étape décisive qui permet de passer d'une simple citoyenneté

d'appartenance où l'enfant est reconnu dès sa naissance comme membre à part entière de sa collectivité, à une citoyenneté lucide et active. Et comme nous l'avons déjà dit, ceux sont les besoins de la société qui orientent l'émergence des doctrines pédagogiques. Celle de l'éducation à la citoyenneté semble intemporelle. Dans un pays comme le nôtre, où tout le monde a sa pierre à apporter à l'édifice, l'implication active de tous les citoyens s'avère impérieuse. L'éducation à la citoyenneté dans sa quintessence consiste à faire valoriser tout ce qui, dans nos cultures, est digne d'être apprécié à savoir :

- ❖ les valeurs morales comme le respect de l'autre et de sa culture, l'amour et la réciprocité, la retenue ;
- ❖ les valeurs sociales comme la politesse ; la solidarité ; l'amour du travail, valeur unique de formation ; l'hospitalité ; la tolérance...
- ❖ les valeurs civiques comme l'amour de la patrie, l'obéissance aux lois de la cité, le respect du bien public etc.

La convergence de toutes ces valeurs que nous donne l'éducation à la citoyenneté est la culture de la valeur-Nation qui est en vitesse de perdition. Aujourd'hui à la cérémonie des couleurs, on voit des élèves qui s'amusent, ils n'ont plus l'esprit de patriotisme. Il s'agit ici d'éveiller en nos élèves la conscience de considérer la Nation comme une hydre, l'unique valeur dans laquelle émergent toutes les autres composantes. Il ne s'agira pas seulement de l'amour patriotique que l'on suscite souvent dans des conditions urgentes, mais de concevoir la culture-Nation comme un ressort spirituel capable de faire de chacun un compagnon de route dans la cité de demain, une cité de travailleurs, de personnes intègres, compétentes, responsables et surtout merveilleuse. Pour y arriver, l'enseignant devient dès lors un pédagogue des valeurs ; il se défend de faire des jeunes qui lui sont confiés des fanatiques intolérants et méprisants, orgueilleux et durs, mais des frères de tout homme, prêt à collaborer pour une Nation et un Etat prospère.

En nous inspirant de cette philosophie de l'éducation on saura désormais réaliser l'adéquation entre les systèmes éducatifs et le salut personnel du citoyen. On limitera à coup sûr les échecs répétés des systèmes éducatifs dans les pays sous-développés en

général et au Bénin en particulier. Cela ne sera possible qu'en tenant compte d'un certain nombre de suggestions que nous ne manquerons de faire au point suivant, qui, d'ailleurs est la dernière ligne droite de notre travail.

2- SUGGESTIONS

Nos suggestions sont formulées sur quatre points essentiels. Il s'agit notamment des suggestions formulées à l'endroit des programmes d'étude de philosophie ; des professeurs ; des élèves ; de l'Etat.

2-1 A l'endroit des programmes d'étude

Dans leur grande partie, les programmes d'études en général et de la philosophie en particulier se rapprochent du vécu des hommes en tenant compte du contexte historique et sociopolitique de chaque pays. Il en est de même du Bénin. Nous pensons que cela est une bonne chose et nous devons améliorer cette intention en vue de faire de la philosophie un instrument inévitable du développement. En l'état actuel, pour leur amélioration, il sera important d'insérer dans les programmes de la Seconde, le thème de la citoyenneté. Cela leur permettra d'avoir plus d'amples informations sur l'histoire de l'avènement de la Société Civile de l'Antiquité. Nous pensons que, ce faisant, on aurait facilité l'étude des œuvres philosophiques qui sont au programme. Dans les classes de Premières, nous proposons dans la situation d'apprentissage numéro 1, insérer des séquences de cours concernant les grandes icônes de l'Afrique en général et du Bénin en particulier, leur vécu loin de faire de l'histoire que des séquences qui ne traitent des discussions qui ne cadrent guère avec nos réalités culturelles.

2-2 A l'endroit des professeurs

A ce niveau, il est très important de leur dire de rapprocher le discours philosophique du vécu des hommes. Pour ce faire, ils doivent cesser avec les spéculations philosophiques vagues, qui n'abordent pas des questions des hommes de notre temps. La philosophie de notre temps, c'est la réflexion qui est plus, est tournée vers les grandes préoccupations des hommes, tels que la misère, la pauvreté, le

chômage, le sous-développement, la corruption, le non-respect de la parole.

L'éducation à la citoyenneté, c'est l'éducation qui ouvrira le chemin à la résolution de nos différents problèmes, qui guérira le mal de notre temps car, en réalité, l'homme devra avoir l'âge de ses problèmes. On ne traitera plus la philosophie comme une simple spéculation vague, sans intérêt, mais plutôt, une discipline qui apportera de l'eau au moulin.

2-3 A l'endroit des élèves

Il importe que les élèves sachent qu'on ne vit pas pour les autres mais pour soi-même et que les fins attendues de l'éducation à la citoyenneté vise leur salut personnel. Là-dessus, ils doivent avoir une conscience claire de ce sort, ce destin qu'ils visent pour faire de leur éducation citoyenne une affaire sérieuse. Ceci dit, ils doivent prendre la philosophie comme la voie obligée qui conduit au bonheur ultime, à la béatitude. La philosophie ne saurait être la bête noire d'un élève, encore moins d'un citoyen.

2-4 A l'endroit de l'état

Etant donné que l'école n'est pas la seule institution où l'éducation citoyenne doit se donner, il importe que l'Etat mette la formation du citoyen au-dessus de toute autre préoccupation. Cela voudra dire qu'il faut d'abord réduire l'analphabétisme, si possible le supprimer comme l'on fait le Japon ; la Chine ; la France.... Dans un second temps, encourager et financer les programmes d'alphabétisation et les faire passer de leur phase de lecture et de traduction, à la phase d'enseignement ou apprentissage de concepts scientifiques tels que les concepts relatifs à la citoyenneté, à l'Etat de droit, à la bonne gouvernance, etc. Au sujet de l'école, l'Etat doit faire tout possible pour que ces concepts soient abordés d'une manière ou d'une autre dans tous les ordres d'enseignements. De même, pour stimuler les apprenants, nous pensons vu que la philosophie participe pour une grande part à l'édification du citoyen en lui transmettant des valeurs, que les autorités en charge de l'éducation œuvrent pour une volonté manifeste de l'enseignement de la discipline. Cette volonté manifeste doit faire de la philosophie une discipline fondamentale de l'enseignement. C'est dire que cette

discipline devra être valorisée par une reconversion de l'indice de coefficient de la discipline quel que soit la série. De plus, la philosophie, étant rendue fondamentale, devra passer comme la première épreuve composée le premier jour de l'examen du Baccalauréat comme le cas actuellement en France. C'est seulement dans ces conditions que, progressivement, nous verrons que la matière est prise par les apprenants au sérieux et y découvriront les vertus nécessaires dont ils ont besoin pour vivre dans la République.

CONCLUSION

Eu égard à toutes ces analyses, que retenons-nous du thème : « *la philosophie face la question de l'éducation à la citoyenneté au Bénin* »?

Il ressort que tout programme d'éducation vise des objectifs clairs et précis répondant au type de citoyen que l'Etat est soucieux de bâtir. Ainsi, tout programme d'enseignement doit rester dans cette perspective afin d'ériger non seulement l'homme d'aujourd'hui, mais aussi celui de demain, pour qu'il soit capable et responsable de relever les défis propres à temps pour une République bien fondée. C'est ce qui fait d'ailleurs le mérite d'une telle éducation.

Malheureusement, pour le professeur de philosophie de nos lycée et collèges, la résistance des apprenants est un impératif, car de partout on lui fait la guerre au nom d'un idéal pratique où la philosophie n'a pas sa place. C'est dire que les apprenants ont une grande désaffection pour la discipline ignorant qu'elle leur est d'un secours certain pour édifier en eux les valeurs nécessaires dont ils ont besoin pour être des personnes à part entière et vivre harmonieusement et sans être dans une République.

Or, il est impératif d'éduquer à la citoyenneté dans un monde où les valeurs sont menacées, un monde de la dépersonnalisation où ce qui compte est plutôt le profit ; un monde dans lequel se présente de nouveaux défis de développement. La philosophie nous parait le seul enseignement capable de nous amener à nous poser les problèmes de notre temps et de notre société. Elle nous fait découvrir par ces contenus notionnels le type de citoyen conscient et responsable des défis qui l'attendent.

C'est donc pour cette raison que les acteurs de l'éducation en occurrence les enseignants, ont une grande partition à jouer pour que les apprenants aiment la philosophie et découvrent en elle toutes les valeurs dont ils ont besoins pour vivre dans la république. Les autorités en charge devront de leurs côtés accompagnés cet effort des enseignants de philosophie en aidant à donner un regain à la discipline par sa revalorisation dans nos lycées et collèges.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage de philosophie

- ❖ **Alain**, définitions, « **les arts et les Dieu** », Gallimard
- ❖ **Coulanges F**, *La cité antique*, 1864
- ❖ **Kant E.** *Critique de la raison pure*
- ❖ **Jaspers K.** *Introduction à l'Histoire de la philosophie*, 10/18, Paris, 1999
- ❖ **ROUSSEAU J.J.**, *Du contrat Social*
- ❖ **Platon**, *Apologie de Socrate*

Ouvrages généraux

- ❖ **CHAMPY Philippe et al.** , *Dictionnaire encyclopédie de l'éducation et de la formation*
- ❖ **MEIRIEU Ph.**, *le choix d'éduquer*, Paris ESF, 1999
- ❖ **SNYDERS G.** ; *Pédagogie progressiste*, PUF, Paris, 1971.

MEMOIRES

- ❖ **DOMINGO Léa**, *La réussite scolaire de l'adolescent aujourd'hui*, 2002-2003
- ❖ **HOUINSOU Thierry et DOSSOU Bertin**, *Impact de la philosophie sur la vie des apprenants*, 2011-2012
- ❖ **HOUNKPE Jean**, *De la nécessité et de l'urgence de la morale et du civisme dans nos collèges : cas des CEG de la commune de Bohicon*, 2003-2004

ARTICLES ET REVUES

- ❖ **CHAMPEAU Serge**, « *L'enseignement philosophique et les sciences* », in *l'Enseignement philosophique*, 47^e Année, Numéro 1, Septembre-
Octobre 1996.
- ❖ **SOURIAU Anne**, « *quel programme pour former un citoyen libre* », in *l'Enseignement philosophique* 50^e Année, Numéro 6, Juillet-Août 2000.
- ❖ **QUINIOU Yvon**, « *Enseignement de la philosophie et éducation à la citoyenneté* », in *l'Enseignement philosophique*, 48^e Année, Numéro 4, Mars-Avril 1998.

AUTRES

- ❖ **Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990** portant *Constitution de la République du Bénin*.
- ❖ **Loi N° 2003-17 du 11 Novembre 2003** portant *Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin*.
- ❖ **Loi N° 2005-33 du 06 Octobre 2005** portant *Modification de la loi d'Orientation en République du Bénin*.
- ❖ **Programmes d'études** : philosophie classe de Seconde, DIP, 2006
- ❖ **Programmes d'études** : philosophie classe de Première, DIP, 2006
- ❖ **Programmes d'études** : philosophie classe de Terminale, DIP, 2006
- ❖ Guide de l'enseignant de philosophie.

Annexes

Questionnaire à l'endroit des apprenants

Etablissement

Classe/Série

As- tu accès aux ouvrages de philosophie ?

Oui

Non

Cite quelques ouvrages de philosophie que tu consultes assez souvent

.....
.....
.....
.....
.....

Fais-tu régulièrement tes exercices de philosophie ?

Oui

Non

Pourquoi,.....
.....
.....

Aimes-tu réellement venir et participer au cours de philosophie ?

Oui

Non

Pourquoi ?.....
.....
.....

Sais-tu que le cours de philosophie te prépare à être un homme en te transmettant des valeurs ?

Oui

Non

Cite quelques valeurs qui se retrouvent dans ton programme de philosophie

.....
.....
.....

Qu'apprécies-tu chez ton professeur de philosophie ?.....

.....
.....

Que proposes-tu pour surmonter les difficultés à aimer le cours de philosophie ?

.....
.....
.....

Quelles notions aimerais-tu avoir dans ton programme de philosophie ?

.....
.....
.....
.....
.....

Questionnaire à l'endroit des enseignants de la philosophie

Etablissement.....

Ancienneté.....

Pensez-vous quitter plus tard l'enseignement ?

.....

Pourquoi ?.....

.....

.....

La formation universitaire permet-elle d'avoir une bonne maîtrise des notions philosophiques au programme ?

Oui **Non** **pas tellement**

Que faites-vous pour parfaire votre maîtrise des notions à enseigner ?

.....

.....

.....

.....

Y-a-t-il selon vous des enseignants qui, n'ayant pas fait la faculté de philosophie, enseignent pourtant bien cette discipline ?

Oui **Non**

En tant que professeur de philosophie, êtes-vous conscient que vous transmettez des valeurs ?

Oui **Non**

Etes-vous conscient que c'est vous qui faites le citoyen dont la nation a besoin ?

Oui **Non**

Si oui comment faites-vous pour que les apprenants soient réceptifs à vos messages ?

.....
.....
.....

Quelles sont les valeurs citoyennes qui se retrouvent dans les programmes que vous enseignez ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quelles attitudes la plupart de vos apprenants adoptent-ils à vos situations d'apprentissage ? Pourquoi ?.....

.....
.....
.....
.....
.....

Que faites-vous pour faire comprendre à vos apprenants l'importance de la discipline dans leur éducation citoyenne ?.....

.....
.....
.....
.....
.....

Quels contenus notionnels aimeriez-vous insérer au programme pour un renforcement de l'éducation à la citoyenneté ?.....

Questionnaire à l'endroit des parents d'élèves

Parmi les disciplines scolaires, lesquelles appréciez-vous ?.....

.....
.....

.Pourquoi ?.....

.....
.....

Quelles appréciations avez-vous de la philosophie ?

.....
.....

Savez-vous que l'enseignement de la philosophie aide vos enfants à être plus conscients des problèmes sociaux ?

Oui **Non** **Pas tellement**

Aidez-vous vos enfants à traiter leurs exercices de philosophie ?

Oui **Non**

Si non

pourquoi ?.....

.....

PRESENTATION FACULTATIVE

NOM et PRENOM :

AGE :

PROFESSION :

SEXE :

DOMICILE :

TABLE DE MATIERES

SOMMAIRE

..... ii

DEDICACE

.....

.....iii

REMERCIEMENTS

.....

..... iv

RESUME.....

..... v

INTRODUCTION.....

.....01

Chapitre I : Cadre théorique et démarche méthodologique de recherche.....

04

Section 1 : Cadre théorique de la recherche

.....05

1-1 Problématique

.....

05

1-2 Objectifs de recherche et hypothèses de travail.....

.....07

1-2-1 Objectif global

.....

07

1-2-2 Objectifs spécifiques.....	07
1-2-3 Hypothèses de recherche	08
Section 2 : Démarche méthodologique	09
2-1 Revue de littérature	09
2-1-1 Définition de la philosophie	09
2-1-2 Définition de la citoyenneté	10
2-1-3 Définition de l'éducation	12
2-1-4 Education et Société	12
2-1-5 Philosophie et Education	14
3 - Démarche méthodologique	14
3-1 Interviews et entretiens	14
3-2 Questionnaires	15
3-3 Recherches documentaires	15
Chapitre II : Présentation et analyse des résultats	16
Section 1 : Présentation des résultats	17

1-Description des programmes d'enseignement de la philosophie	17
2- Présentation des résultats	
.....	24
2-1 Au niveau des apprenants	
.....	24
2-2 Au niveau des enseignants de la philosophie	
.....	25
2-3 Au niveau des parents d'élèves	
.....	26
<u>Section 2</u> : Analyse des résultats et vérification des hypothèses.....	27
2-1 Analyse des résultats	
.....	27
2-1-1 Au niveau des apprenants.....	27
2-1-2 Au niveau des parents d'élèves.....	28
2-1-3 Au niveau des enseignants de la philosophie	
.....	28
2- Vérification des hypothèses de travail	
.....	29
<u>Chapitre III</u> : Perspectives et suggestions pour une meilleure appropriation des programmes d'études dans les classes de philosophie	
.....	31

1- Perspectives	
.....	
.....	31
2- Suggestions	
.....	
.....	34
2-1 A l'endroit des programmes d'études	
.....	34
2-2 A l'endroit des professeurs.....	34
2-3 A l'endroit des élèves	
.....	35
2-4 A l'endroit de l'Etat	
.....	35
CONCLUSION	
.....	37
BIBLIOGRAPHIE	
.....	
.....	39
ANNEXES	
.....	41
TABLE DES MATIERES	
.....	
46	